



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MONTPELLIER,
LE 20 NOVEMBRE 2019

CONTACT PRESSE
Anne Delestre
04 34 43 31 93
anne.delestre@umontpellier.fr
www.umontpellier.fr

Remise des diplômes universitaires « Religions et société démocratique »

Le mercredi 20 novembre 2019, la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Montpellier remettra le diplôme universitaire « Religions et société démocratique » en présence du président Philippe Augé, du préfet de l'Hérault Jacques Witkowski, du doyen de la Faculté Guylain Clamour et du responsable du DU Mustapha Afroukh. L'occasion de mettre en lumière un diplôme dont la vocation est le dialogue entre religion et république.

Droits et devoirs de la liberté religieuse

Comment concilier pratique religieuse et vie en société, convictions intimes et respect des lois républicaines ?
A l'heure où le débat public et l'actualité soulèvent davantage d'interrogations qu'ils n'apportent de réponses, ce diplôme a pour but de combler les lacunes des étudiants sur le cadre juridique et socio-historique dans lequel s'applique le principe de laïcité. Aussi, comme le résume le responsable du DU Mustapha Afroukh, « *il s'agit de faire dialoguer les étudiants sur des thématiques très sensibles dans le débat public français contemporain, comme le contenu et les contours du principe de laïcité. La formation repose sur ce dialogue constant entre les étudiants et les professionnels inscrits en formation continue (enseignants, agents des collectivités territoriales…) qui peuvent, par exemple, être confrontés dans l'exercice de leur fonction à des situations mettant en cause la conciliation entre l'exercice de la liberté de religion et l'exigence de neutralité* ». La mixité du public est au cœur de ce DU de l'Université de Montpellier délivré par la Faculté de Droit et science politique. Il est ouvert aux étudiants ainsi qu'aux fonctionnaires, responsables associatifs et cadres religieux.

Un diplôme gratuit et attractif

Ce DU est soutenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Ministère de l'Intérieur. Il est gratuit. Les frais d'inscription sont pris en charge grâce à la subvention versée chaque année à l'UM par le Ministère de l'Intérieur. Une vingtaine de DU similaires ont été créés sur le territoire national. Tous fonctionnent sur le même modèle : sur la base d'enseignements généraux sur les institutions de la république et la laïcité, les DU abordent également les grands principes du droit des cultes et les sciences sociales et humaines des religions.
Une approche pluridisciplinaire essentielle pour aborder l'articulation entre religions et société démocratique.

Le 20 novembre, 17h30, Faculté de Droit et science politique, rue de l'Université, salle des Actes.